



Règlement du jeu concours « Grande roue » Salon des Véhicules de Loisirs de Saint-Brieuc 2025

Article 1 – Organisation

La société **Bonjour Caravaning**, dont le siège social est situé [adresse à compléter], organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat, intitulé « Grande roue », dans le cadre du **Salon des Véhicules de Loisirs de Saint-Brieuc**, qui se tiendra du **13 au 21 septembre 2025**.

Article 2 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure visitant le stand Bonjour Caravaning pendant la durée du salon. Une seule participation par personne et par jour est autorisée. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Les membres du personnel Bonjour Caravaning, ainsi que leurs familles, ne sont pas autorisés à participer.

Article 3 – Modalités de participation

Pour participer, il suffit de se présenter sur le stand Bonjour Caravaning et d'actionner la « grande roue » mise à disposition. Chaque tour permet de remporter immédiatement un lot (dans la limite des stocks disponibles) ou de s'inscrire à un tirage au sort.

Article 4 – Lots

Les participants peuvent gagner instantanément l'un des lots suivants :

- Goodies (tote bags, stylos, jeux...)
- Bons d'achat valables en concession Bonjour Caravaning
- Inscription automatique à un **tirage au sort** final pour remporter un **lot surprise** (la nature de ce lot sera dévoilée ultérieurement)

Article 5 – Tirage au sort

Les personnes ayant remporté une inscription au tirage au sort devront remplir un formulaire avec leurs coordonnées complètes (nom, prénom, email, téléphone). Le tirage au sort aura lieu le **lundi 23 septembre 2025**, en interne. Le ou la gagnant(e) sera contacté(e) par téléphone ou email dans un délai de 7 jours.

Article 6 – Données personnelles

Les données collectées sont uniquement destinées à l'organisation du jeu et ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant : communication@bonjourcaravaning.fr

Article 7 – Responsabilité

Bonjour Caravaning ne saurait être tenu responsable si, pour un cas de force majeure ou toute raison indépendante de sa volonté, le jeu devait être modifié, reporté ou annulé. La société ne pourra être tenue responsable des erreurs, pertes, retards ou problèmes techniques liés à la participation ou à la communication avec les participants.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ce règlement est disponible sur simple demande à l'accueil du stand Bonjour Caravaning pendant toute la durée du salon.